

## L'opposition refuse de siéger au conseil municipal

**Lundi 16 novembre, la séance municipale s'est déroulée sans l'opposition. Sa cheffe de file, Nathalie Martin déplore « des incohérences en pleine crise sanitaire » tandis que le maire juge ce comportement « irrespectueux ».**

■ KEVIN LELONG

Le conseil municipal du lundi 16 novembre s'est tenu en comité restreint... à tous points de vue. En pleine période de confinement, seule une poignée d'élus majoritaires a pris part à la séance, le groupe d'opposition Poissy demain ayant annoncé, en fin de journée, sa décision d'en boycotter la tenue. Sa tête de liste, Nathalie Martin (SE), suggère que l'organisation du conseil en présentiel est contradictoire, l'opposition n'ayant pas pu participer aux commémorations en raison de ce contexte. Le maire, Karl Olive (DVD), lui, se lasse d'un énième blocage, ayant demandé à certains élus de la majorité de ne pas siéger pour respecter les distances.

« Les rassemblements privés et publics sont interdits. [...] Une seule population n'est vraisemblablement pas soumise à ces restrictions : les élus », déplore le groupe d'opposition dans un communiqué annonçant leur refus de siéger au conseil du soir. Pour expliquer leur décision les trois élus indiquent que la distanciation sociale « n'est pas possible » et assurent qu'ils n'ont obtenu aucune réponse de la part du maire, sur

les questions concernant le protocole sanitaire prévu par les services municipaux. En entrant dans la salle, élus et agents étaient tous invités à utiliser le distributeur de gel hydro-alcoolique puis à emprunter un stylo à usage unique. Seulement vingt élus de la majorité étaient présents, expédiant ainsi rapidement et sans débats les sujets à traiter.

« J'ai demandé à certains de rester chez eux pour limiter le nombre de personnes dans la salle », explique Karl Olive qui souligne que les réponses aux questions de l'opposition ont bien été communiquées vendredi 13 novembre via un mail, que s'est pro-

curé *La Gazette*. « Je trouve que c'est un manque de respect », tonne l'édile.

Dans son communiqué, Nathalie Martin déplore que la séance ne se soit pas organisée en visioconférence comme ce fut le cas pour le conseil municipal, organisé le 2 juin dernier. Un choix qui selon elle, est « incobérent » avec certaines décisions que le maire « motive » par l'argument sanitaire. « Nous sommes totalement exclus des commémorations républicaines, clame l'élue. Censées se dérouler à huis clos elles accueillent pourtant plusieurs élus de la majorité municipale, d'autres élus, des agents, des responsables associatifs ».

« C'est une démonstration que l'opposition a toujours quelque chose qui ne va pas, souffle Karl Olive une fois la séance terminée. Lors de la première visioconférence qu'on a faite, ils en ont profité pour faire un cirque complet et on a été obligé de convoquer les personnes en présentiel (l'opposition avait demandé des votes à bulletins secrets, Ndlr). » ■



Nathalie Martin (SE) estime qu'un tel rassemblement « pourrait engendrer un cluster ». En réponse, Karl Olive précise : « J'ai demandé à certains de rester chez eux pour limiter le nombre de personnes dans la salle ».